



éduscol

Enseignement technologique Intervention d'experts en première STMG

L'intelligence économique

I L'intelligence économique : liens avec les programmes

En sciences de gestion :

- Thème 2 – « Information et intelligence collective », notamment les questions de gestion suivantes :
 - « En quoi les technologies transforment-elles l'information en ressource ? »
 - « Comment le partage de l'information contribue-t-il à l'émergence d'une intelligence collective ? »
- Thème 5 – « Temps et risque »

« Chaque acteur de l'organisation prend des décisions dont la pertinence et l'efficacité sont dépendantes non seulement de la qualité de l'information utilisée, mais aussi de la prise en compte du temps et du risque ».

Notions à maîtriser : actualité et pérennité de l'information, veille informationnelle.

En management des organisations

- Thème 3 – « Le management stratégique ; le choix des objectifs et le contrôle stratégique », notamment les questions de gestion suivantes :
 - 3.3 - « Un contrôle stratégique s'impose-t-il ? »
 - 3.4 - « Le système d'information contribue-t-il à l'efficacité de la prise de décision ? »

II Approche préalable de la notion

Objectif : aborder la notion à l'aide d'un document très court et concis.

Lien : http://www.canal-u.tv/video/canal_aunege/intelligence_economique.10008

Questionnement

- Quelle est la définition de l'intelligence économique ?
- Comment peut-on expliquer l'apparition de ce concept ?
- Pourquoi parler de logique défensive ? (se protéger contre des menaces) de logique offensive ? (tirer profit d'opportunités)
- Quel est le contenu de l'intelligence économique ?

Réponses attendues



La définition à retenir est officielle.

Explication de son apparition par deux mots-clés : **concurrence et information** (TIC).

L'intelligence économique se décline en 3 axes :

- la veille informationnelle,
- un volet sécurité économique à travers la prévention des risques,
- un volet de stratégie d'influence/lobby.

«L'IE utilise des moyens légaux pour couvrir ses trois domaines, à savoir la veille et l'investigation, la protection des informations stratégiques et l'influence».

III L'intervention des experts

Les objectifs

L'intelligence économique est un concept apparu dans les programmes de la série STMG avec la réforme de 2010. Des experts y travaillent cependant depuis de nombreuses années et peuvent apporter leurs témoignages, répondant à différents objectifs :

- Eclairer la notion parfois perçue comme abstraite
- Dynamiser l'enseignement en le nourrissant d'exemples récents et concrets
- Montrer, à travers des cas pratiques, que l'intelligence économique concerne tout type d'organisation (grandes entreprises, PME, Etat, administrations, associations...)
- Mettre en évidence les points positifs et les points négatifs de l'intelligence économique, pour les organisations et pour les individus
- Montrer en quoi les nouveaux espaces et/ou outils numériques (réseaux sociaux...) sont des vecteurs de l'intelligence économique

La préparation de questions avec les élèves

Le cours ayant eu lieu sur le sujet de l'intelligence économique, il est envisageable de consacrer une partie d'une séance à identifier les questions que les élèves pourraient poser aux experts lors de leur visite.

Exemple sur la veille : à partir de quand se met-on dans l'illégalité pour recueillir des informations ? Quelles sont les conséquences de l'espionnage industriel ? Quelles sont les actions possibles pour lutter ? L'entreprise doit-elle devenir paranoïaque ? ...

IV Pour approfondir

Après l'intervention des experts, il est possible de revenir sur les différents aspects de l'intelligence économique et d'approfondir certains points.

La sécurité économique

Accroche : « Les services de l'Etat en charge de la sécurité économique recensent chaque année près de 1 000 actes hostiles significatifs à l'encontre des acteurs économiques »

Quels sont les actes hostiles que l'entreprise peut rencontrer ?

Les actes d'ingérences revêtent des formes très diverses: intrusions (illégales ou consenties), fragilisation orchestrée (harcèlement judiciaire, détournement de clientèle, etc.), atteintes au savoir-faire (contrefaçon, captation de brevet etc.), atteintes financières (prise de contrôle prédatrice, etc.), atteintes informatiques (vols de supports nomades, intrusions dans les systèmes informatiques, etc.), exploitation des failles humaines (pression, débauchage massif, etc.), atteintes à l'image et à la réputation, etc.

Une grande partie des actes auraient pu, peuvent ou pourront être évités grâce à une prise de conscience de la réalité de cette menace et par la mise en place de bonnes pratiques et de comportements simples et adaptés.

En matière de sécurité économique, l'important est de trouver un équilibre entre une naïveté excessive, qui laisserait les acteurs économiques trop vulnérables, et une paranoïa stérile incompatible avec une économie ouverte et avec le bon fonctionnement des entreprises. Cet équilibre correspond à un bon niveau de vigilance.

<http://www.intelligence-economique.gouv.fr/dossiers-thematiques/securite-economique>

Comment se protéger ? Interroger les élèves à partir de questions très concrètes de problèmes de sécurité : **que feriez-vous pour protéger vos locaux ? Pour protéger et gérer l'accès au réseau... ?**

Confronter leurs réponses avec les témoignages des experts et avec le contenu des fiches pratiques mises à disposition sur le site : <http://www.intelligence-economique.gouv.fr/methodes-et-outils/la-securite-economique-au-quotidien>

Intérêt : toutes les entreprises sont concernées : les GE comme les PME...



Les stratégies d'influence

Exemple de lobby à Bruxelles :

- Vidéo : <http://www.francetvinfo.fr/monde/europe/video-les-deputes-europeens-pas-surpris-du-lobbying-des-cigarettes-417121.html>
- Article : <http://www.franceinfo.fr/economie/comment-le-lobby-du-tabac-fiche-les-eurodeputes-1149657-2013-09-21>
- Article : <http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20121121.OBS0187/huile-de-palme-l-amendement-nutella-repousse.html>

Questionnement

- Comment définir le lobbying ?
- Quel est son intérêt ?
- Les PME sont-elles concernées par le lobbying ?
- Pourquoi Internet joue-t-il un rôle particulier dans ce volet de l'IE ? => enjeu : maintien de l'e-réputation de l'entreprise contre des actions de déstabilisation ou de mouvement de consommateurs mécontents. (Lien avec le volet sécurité économique). Selon la CNIL, « l'e-réputation est l'image numérique d'une personne sur Internet. Cette e-réputation est entretenue par tout ce qui concerne cette personne et qui est mis en ligne sur les réseaux sociaux, les blogs ou les plateformes de partage de vidéos. »